



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Cabinet de l'IA-DASEN



Monsieur Nicolas LANGLOIS
Maire de Dieppe
Parc Jehan Ango
76200 DIEPPE

Olivier WAMBECKE

Rouen, le 4 janvier 2022

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Affaire suivie par Carole FOURNIER
Cheffe de Cabinet

Monsieur le Maire, Conseiller départemental,

Je réponds par la présente à votre lettre du 17 décembre 2021 relative à la demande de transfert d'un poste d'enseignant par les maires des trois communes du SIVOS des vallées, en raison d'importants travaux de voirie et conformément à la démarche engagée en lien avec la convention-cadre pour une offre scolaire et éducative de qualité dans l'ensemble des territoires seino-marins.

J'ai le plaisir de vous informer que j'accède à leur demande et que le transfert provisoire du poste d'enseignant est bien prévu dans le cadre de la carte scolaire 2022.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Olivier WAMBECKE